

Commune de BARRETTALI) (Haute Corse)

SARL FOUQUET-DOMINICI-FOUQUET ANTONIOTTI et MASSONI LIEUTAUD, Notaires associés, 20416 - VILLE DE PIETRABUGNO, Immeuble le Napoléon, BP 52.

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Béatrice DOMINICI Notaire susnommé, le 06 Mars 2023, il a été dressé conformément l'article 1 de la loi du 6 Mars 2017 , un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du code civil, Il a été constaté la qualité de propriétaire de :

Monsieur Michel BONAVIDA, demeurant à BASTIA (20200) 5 avenue Maréchal Sébastiani, né à BARRETTALI (20228) le 18 mai 1945.

Madame Marie Josée Gracieuse BONAVIDA, demeurant à BASTIA (20200) 5 Avenue Maréchal SébastianiNée à BARRETTALI (20228) le 7 octobre 1941.

Concernant les biens ci-après désignés :

Dans une maison d'habitation dénommée U PALAZZU section H numéro 622 Palazzo (06 a 80 ca) Lot numéro UN (01) : Une cave située au sous-sol. Lot numéro DEUX (02) : Une cave située au rez-de-chaussée Lot numéro TROIS (03) : Une pièce à usage de débarras située au rez-de-chaussée. Lot numéro QUATRE (04) : Un appartement situé au deuxième étage comprenant: une cuisine, deux chambres, une salle, une salle de bains et un balcon Lot numéro CINQ (05) : Un grenier situé dans les combles.

Une parcelle sur laquelle il existe une ruine section H numéro 575 Torra (75 ca)

Diverses parcelles : D 2100 PIAN DI FERRO (13 a 02 ca)- D 2104 PIAN DI FERRO (07 a 35 ca)- D 2124 PIAN DI FERRO (04 a 98 ca)- D 2162 CELLE (01 a 60 ca)- D 2235 CELLE (82 ca)- F 343 CAMPO SOPRANO (63 a 59 ca) – G 547 VIGNOLA (01 a 84 ca)- H 50 FOCINCA (03 a 58 ca)- H 93 FOCINCA (04 a 68 ca)- H 233 COSTA STAZZONA (02 a 85 ca)- H 234 COSTA STAZZONA (02 a 25 ca)- H 566 TORRA (01 a 10 ca)- H 620 LECCIA (02 a 47 ca)- H 621 LECCIA (05 a 40 ca)- H 707 PIOPI (03 a 47 ca)- H 721 PIOPI (12 a 02 ca)- H 953 MACCHIONE (03 a 70 ca)- H 982 MACCHIONE (03 a 17 ca)- H 1058 MAZARALINO (43 a 31 ca)- H 1064 CATASTRE (18 a 45 ca)- H 1116 PINZALONE (03 a 60 ca)- H 1125 PIETRE STRETTE (10 a 15 ca)- H 1127 PIETRE STRETTE (03 a 40 ca)- H 1135 PINZALONE (06 a 80 ca)

Diverses parcelles en bien non délimité (BND) : C 654 Fulgiarella (lot A01 : 38 ca)- C 775 Marine de Giottani (lotA01 : 05 ca)- D 1056 Martinasco (lot A01 : 03 a 45 ca) – F 174 Balsce (lot A01 : 06 a 69 ca)- F 831 Razeta (lot A01 : 06 a 62 ca)- H 619 Leccia (lot A01 :16 ca)- H 938 Ernajo(lot A01 : 08 ca)- H 1072 Catastre (lot A01 :06 a 61 ca)- H 1104 Catastre (lot A01 : 04 ca)- H 1114 Pinzalone (lot A01 :05 a 32 ca)- H 1137 Pinzalone (lot A01 :36 ca)

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

"Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage en mairie, sur le site internet de la Préfecture et au service de la publicité foncière."

POUR AVIS, Me Béatrice DOMINICI



Notaires

SARL P. FOUQUET - B. DOMINICI
C. FOUQUET-ANTONIOTTI
M. MASSONI-LIEUTAUD
Imm. Le Napoléon - Toga BP 52
20416 VILLE DI PIETRABUGNO